



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Kosovo

Question écrite n° 117803

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la présence des troupes françaises au Kosovo. Il semble que les besoins du Kosovo en termes de présence militaire française aient évolué. Ne serait-il pas judicieux de faire revenir les forces combattantes, pour lesquelles un calendrier de retour pourrait être établi, tout en maintenant, un contingent de militaires de la gendarmerie susceptible de répondre aux besoins de maintien de l'ordre ainsi que de formation de leurs homologues kosovars. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117803

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9688

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)